



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Logement social : Haute-Savoie

Question écrite n° 14256

#### Texte de la question

M Bernard Bosson attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, des transports et de la mer, charge du logement, Sur la situation tres difficile dans laquelle se trouve le departement de la Haute-Savoie en matiere de logement locatif social. Cette situation provient a la fois d'une croissance demographique significative et d'un flux toujours plus important de personnes attirees par un departement tres dynamique sur le plan economique, creant des emplois, et affichant un taux de chomage parmi les plus faibles des departements francais. Malgre les efforts des partenaires en presence, organismes d'HLM et collectivites locales, il n'est pas possible de repondre a la tres forte demande de logements sociaux (doublement de la demande en quinze mois dans la seule agglomeration annecienne !). Il lui demande en consequence quelle action il entend mener pour remedier a cette situation. Une etude specifique sur le departement de la Haute-Savoie peut-elle etre menee de telle sorte que la dotation en prets locatifs aides soit adaptee et qu'un plan de rattrapage fasse l'objet d'un contrat entre l'Etat, les collectivites locales et les organismes HLM.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les difficultes qui existent sur le marche locatif du departement de la Haute-Savoie resultent, pour l'essentiel, d'une evolution demographique liee a un contexte economique favorable. Il convient donc de rechercher les solutions diversifiees, tant dans le parc prive que dans le parc social, propres a y faire face. En ce qui concerne plus precisement le parc social, des mesures exceptionnelles ont ete prises des 1989 se traduisant par une augmentation des credits departementaux. Pour l'avenir une reflexion commune Etat - Departement - Collecteur du 1 p 100 a ete engagee. Elle devrait se concretiser par la signature d'une convention permettant des 1990, grace a un effort conjoint, de mieux repondre a l'importance de la demande. Un dispositif de suivi et d'evaluation sera egalement mis en place.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bosson Bernard](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14256

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 juin 1989, page 2640